

# Juristat

## Service Bulletin

Canadian Centre  
for Justice Statistics

Price: Canada: \$3.60 per issue, \$90.00 annually  
United States: US\$4.30 per issue, US\$108.00 annually  
Other Countries: US\$5.00 per issue, US\$126.00 annually  
To order Statistics Canada publications, please call our National toll-free line 1-800-267-6677

## Bulletin de service

Centre canadien  
de la statistique juridique

Prix : Canada : 3,60 \$ l'exemplaire, 90 \$ par année  
États-Unis : 4,30 \$ US l'exemplaire, 108 \$ US par année  
Autres pays : 5 \$ US l'exemplaire, 126 \$ US par année  
Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-267-6677

Vol. 12, No. 20

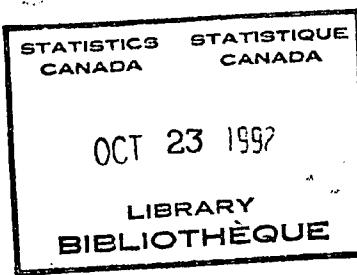
### Police Personnel and Expenditures in Canada - 1991

Rad Joseph\*

#### Highlights

#### Personnel

- In 1991 there were 75,771 personnel employed in policing services, an increase of one-half of one percent over the previous year. Of these, 56,774 were police officers and 18,997 other personnel.
- The number of other personnel employed in policing organizations has increased more substantially over the years than have the number of police officers (32% vs. 18% since 1976).
- There was one police officer for every 476 persons in Canada in 1991, unchanged from 1990.
- Females represented 21% of total personnel, comprising 7% of police officers and over sixty percent of other personnel.
- Over the past 30 years the number of police officers more than doubled, while Criminal Code offences reported to the police were five times



Vol. 12, № 20

### Effectif policier et dépenses au chapitre des services de police au Canada, 1991

Rad Joseph\*

#### Faits saillants

#### Personnel

- En 1991, le nombre total d'employés des services de police 'élevait à 75,771, ce qui représente une augmentation d'un demi d'un pour cent par rapport à l'année précédente. On comptait 56,774 agents de police et 18,997 autres membres du personnel.
- Le nombre des autres membres des corps policiers a connu une plus forte augmentation au cours des années que le nombre d'agents de police (32% contre 18% depuis 1976).
- En 1991, il y avait un agent de police pour 476 personnes au Canada, tout comme en 1990.
- Les femmes composaient 21% de l'ensemble du personnel; elles représentaient 7% des policiers et plus de soixante pour cent des autres employés.
- Durant les 30 dernières années, le nombre d'agents de police a plus que doublé tandis que le nombre d'infractions au Code criminel déclarées aux services

\* Senior Analyst, Policing Services Program

October 1992  
ISSN 0715-271X

Published by authority of the Minister responsible for Statistics Canada.  
© Minister of Industry, Science and Technology, 1992. All rights reserved.  
No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise without prior written permission from Licence Services, Marketing Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

\* Analyste principal, Programme des services policiers

Octobre 1992  
ISSN 0715-271X

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasinier dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.



Statistics  
Canada

Statistique  
Canada

Canada

greater resulting in an increasing police workload. During the same period, police effectiveness in terms of their Criminal Code offence clearance rate per police officer also increased (7.2 to 18).

## Expenditures

- Total operating expenditures in 1991 were \$5.3 billion, an increase of almost 1% over 1990.
- The per capita cost of policing in Canada was \$196, down from \$197 in 1990.
- An examination of independent municipal police forces on the basis of population has shown, for 1991, as city population size decreases so does the per capita costs.
- Municipal policing costs totalled \$3 billion; provincial policing costs totalled \$1.5 billion; and, federal policing costs totalled \$504 million.
- Salaries, wages, and benefits accounted for 82% of total operating expenditures.

## Introduction

Policing in Canada in 1991 cost \$5.3 billion and employed over 75,000 people. Policing is a complex and diverse service that falls under the responsibility of all levels of government.

This report is intended to provide an overview of police expenditure and personnel data for 1991 for the three levels of policing - municipal, provincial, and federal. All municipal, provincial and federal police forces (with the exception of the Canadian Security Intelligence Service, Ports Canada and Canadian National Railway police) are included. Private security guards and investigators, military police and Federal and Provincial departments deploying personnel to enforce specific statutes in the areas of Income Tax, Customs and Excise, Immigration, Fisheries and Wildlife are excluded.

Expenditure data include salaries, wages and benefits and other operating costs. Police personnel data are a count of "actual" permanent full-time and permanent part-time employees as of September 30, 1991. For further methodological and coverage notes, please refer to the section "Methodology – Coverage" at the end of this paper.

policiers a quintuplé, ce qui a accru la charge de travail des agents de police. Au cours de la même période, ces derniers ont aussi fait preuve d'une plus grande efficacité, comme en témoigne l'augmentation du nombre de cas résolus par agent relativement à une infraction au Code criminel (de 7.2 à 18 par agent).

## Dépenses

- Les dépenses d'exploitation totales ont atteint \$5.3 milliards en 1991, soit une augmentation de 1% par rapport à 1990.
- Le coût par habitant des services de police au Canada s'est établi à \$196, en baisse par rapport à \$197 en 1990.
- Un examen des services de police municipaux indépendants effectué à partir des données sur la population montre qu'en 1991, le coût par personne des services de police diminue avec le nombre d'habitants d'une municipalité.
- Le coût des services policiers a totalisé \$3 milliards au niveau municipal, \$1.5 milliard au niveau provincial et \$504 millions au niveau fédéral.
- Les traitements, les salaires et les avantages sociaux ont représenté 82% de l'ensemble des dépenses d'exploitation.

## Introduction

En 1991, les corps policiers au Canada ont engagé des dépenses totalisant \$5.3 milliards et comptaient plus de 75,000 employés. Les services policiers constituent une organisation complexe et variée qui relève de tous les paliers de gouvernement.

Le présent rapport a pour but de fournir des données générales sur les dépenses relatives aux services de police et sur l'effectif policier en 1991 aux trois niveaux des services de police, soit municipal, provincial et fédéral. Il porte sur l'ensemble des corps policiers municipaux, provinciaux et fédéraux (à l'exception des policiers du Service canadien du renseignement de sécurité, de Ports Canada et du Canadien National). Il exclut les gardiens de sécurité et les enquêteurs du secteur privé, la police militaire et les agents de ministères fédéraux et provinciaux qui sont chargés d'appliquer certaines lois dans les domaines de l'impôt sur le revenu, des douanes et de l'accise, de l'immigration, des pêches et de la protection de la faune.

Les données sur les dépenses portent sur les traitements, les salaires, les avantages sociaux et d'autres charges d'exploitation. Les données sur l'effectif policier correspondent au nombre réel d'employés permanents qui travaillaient à plein temps et à temps partiel au 30 septembre 1991. Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie et la couverture, veuillez vous reporter à la section "Méthodologie – Couverture" à la fin du rapport.

## Policing Responsibilities

Policing in Canada is the responsibility of three levels of government: federal, provincial and municipal. The federal government (through the RCMP) is responsible for the enforcement of Federal Statutes and Executive Orders in each province and territory, as well as the provision of law enforcement services such as forensic labs, identification services, the Canadian Police Information Centre (CPIC) and the Canadian Police College.<sup>1</sup>

Provincial policing involves enforcement of the Criminal Code, federal statutes and provincial statutes in areas of a province not policed by a municipal force. In some cases, there may be an overlapping of policing boundaries as provincial police perform traffic duties on major provincial thoroughfares which pass through municipal jurisdictions. Only Ontario (Ontario Provincial Police), Quebec (Sûreté du Québec), and Newfoundland (Royal Newfoundland Constabulary) maintain provincial forces. For the remaining provinces/territories, provincial policing is provided by the RCMP under contract.

Municipal policing consists of the enforcement of the Criminal Code, federal statutes, provincial statutes and municipal by-laws within the boundaries of a municipality, or several adjoining municipalities which comprise a region (e.g., Durham Regional Police), or a metropolitan area (e.g., Montreal Urban Community). Each province assumes responsibility for its own municipal and provincial policing. Provincial legislation can require that cities and towns maintain their own municipal force after reaching a minimum population, between 500 and 5,000, depending upon the province. Municipal policing can be provided either by an independent police force or through a policing contract with the RCMP or a provincial police force.

## Police Personnel

For the purposes of this report, police personnel are divided into two categories: sworn police officers and other personnel which includes civilians, public servants, special constables and cadets.

### Total Personnel

In 1991, there were 75,771 personnel employed in policing in Canada. This number represents a marginal increase of one-half of one percent over 1990. During the 15 year period 1962-1976, the total number of personnel in Canada nearly doubled (97% increase), although the general Canadian population increased only 24%. This growth slowed in the years

<sup>1</sup> These areas are identified under the National Police Service and some areas include seconded positions.

## Responsabilités policières

Les services de police au Canada relèvent de trois niveaux de gouvernement: fédéral, provincial et municipal. L'administration fédérale (par l'entremise de la GRC) est chargée de l'application des lois et des ordres exécutifs fédéraux dans l'ensemble des provinces et des territoires ainsi que de la prestation des services relatifs à l'application de la loi comme les laboratoires judiciaires, les services d'identité judiciaire, le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et le Collège canadien de police.<sup>1</sup>

Les corps policiers provinciaux sont chargés de l'application du Code criminel, des statuts fédéraux, et des lois provinciales dans les régions d'une province non servies par un service de police municipal. Dans certains cas, les limites des territoires servis par des corps policiers peuvent se recouper étant donné que les corps de police provinciaux exercent des fonctions liées à l'application des règlements de la circulation sur les principales routes provinciales qui traversent des municipalités. L'Ontario (Police provinciale de l'Ontario), le Québec (Sûreté du Québec) et Terre-Neuve (Royal Newfoundland Constabulary) sont les seules provinces qui ont un corps policier provincial. Quant aux autres provinces et territoires, les services policiers provinciaux sont assurés à contrat par la GRC.

Les corps policiers municipaux sont chargés de l'application du Code criminel, des statuts fédéraux, des lois provinciales et des règlements municipaux à l'intérieur des limites d'une municipalité ou de plusieurs municipalités voisines qui forment une région (par ex., Durham Regional Police Force) ou une zone métropolitaine (par ex., les services de police de la Communauté urbaine de Montréal). Chaque province est responsable de ses services de police municipaux et provinciaux. Les villes et les villages peuvent être tenus par la loi d'avoir leur propre corps policier municipal une fois que leur population atteint une limite minimum qui se situe entre 500 et 5,000 habitants, selon la province. Les services policiers municipaux peuvent être assurés par un corps policier indépendant ou, à contrat, par la GRC ou par un corps policier provincial.

## Effectif policier

Aux fins du présent rapport, l'effectif policier est divisé en deux catégories : les agents de police assermentés et les autres membres du personnel qui comprennent les employés civils, les fonctionnaires, les agents spéciaux et les cadets.

### Nombre total d'employés

En 1991, les services policiers comptaient 75,771 employés au Canada. Ce nombre représente une légère augmentation (un demi de 1%) par rapport à 1990. Durant la période de 15 ans s'étendant de 1962 à 1976, l'effectif policier total au Canada a presque doublé (hausse de 97%) alors que la population générale ne s'est accrue que de 24%. Il y a eu un ralentissement de cette croissance entre 1976 et

<sup>1</sup> Ces régions sont identifiées sous le Service nationale des policiers et pourraient inclure des positions hors cadre.

between 1976 and 1991 as police personnel total increased by 18% compared to 16% in the general population (Table 1). The result was a decreasing ratio of population to total police personnel, and population to police officer (Figure 1). This pattern has been consistent since 1975.

### **Police Officers**

There were 56,774 police officers in Canada in 1991, a 1.3% increase over the previous year and the seventh consecutive annual increase. Between 1990 and 1991, British Columbia experienced the largest growth in the number of police officers (7%), followed by New Brunswick (3.8%) and Ontario and Manitoba at (3%). The remaining provinces experienced minimal change to their police strength.

### **Other Personnel**

There were 18,997 other personnel employed in policing organizations in 1991. In 1962 only 18% of total personnel were comprised of employees in the other personnel category. This figure continued to rise, reaching 25% by 1980, and has remained constant for the past decade.

### **Police Officers by Level of Policing**

Municipal police officers (including RCMP and OPP municipal contracts) accounted for over sixty percent (35,186) of all police officers in Canada. The 14,460 provincial police officers (including RCMP contracts) accounted for 26%. The 4,598 RCMP federal police officers accounted for 8%, and the 2,530 RCMP administrative and law enforcement service officers for 5% (Figure 2).

1991, et l'augmentation du nombre total d'employés des services policiers s'est établie à 18% comparativement à 16% pour l'ensemble de la population (tableau 1). Conséquemment, le rapport entre le nombre total d'employés des services policiers et le nombre d'habitants a diminué, tout comme le rapport entre le nombre d'agents de police et le nombre d'habitants (figure 1). Cette tendance n'a changé depuis 1975.

### **Agents de police**

En 1991, on comptait 56,774 agents de police au Canada, soit un accroissement de 1.3% par rapport à l'année précédente et la septième hausse en autant d'années. Entre 1990 et 1991, les provinces ayant enregistré les plus fortes augmentations du nombre de policiers ont été la Colombie-Britannique (7%), le Nouveau-Brunswick (3.8%), et l'Ontario et le Manitoba (3%). L'effectif policier ne s'est pas accru de façon significative dans les autres provinces.

### **Autres membres de l'effectif policier**

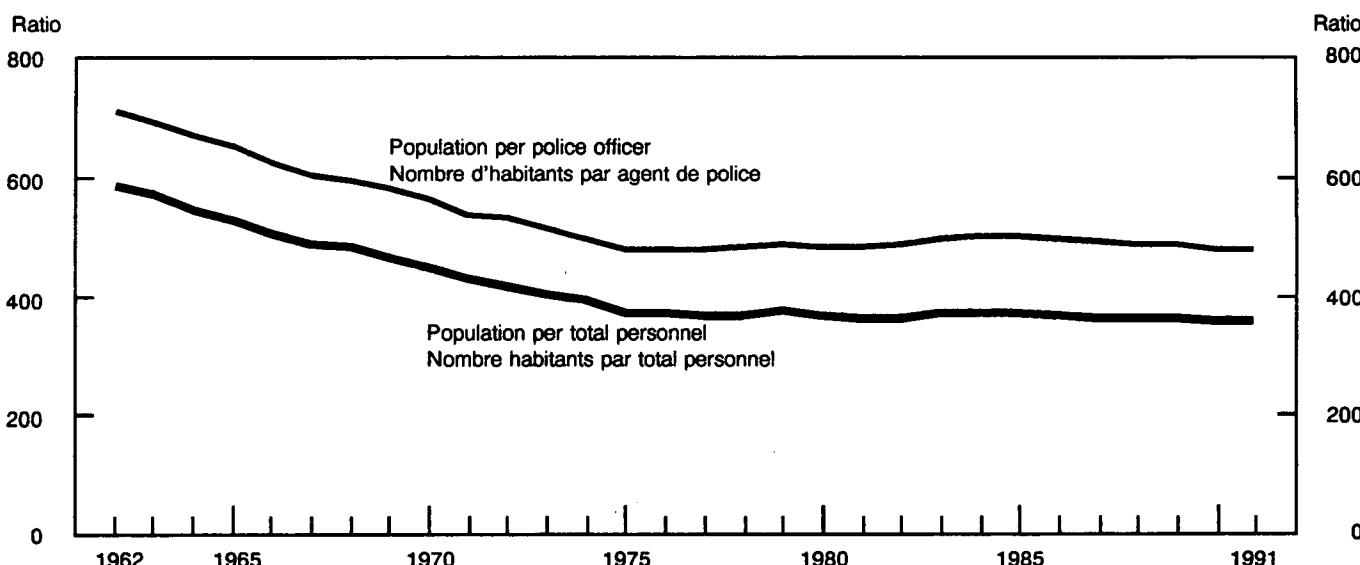
Les services de police comptaient 18,997 autres membres en 1991. En 1962, les employés de cette catégorie ne représentaient que 18% de l'effectif total. Cette proportion s'est accrue graduellement pour atteindre 25% en 1980, et est demeurée stable durant les dix années suivantes.

### **Agents de police selon le niveau des services de police**

Les policiers municipaux (y compris ceux qui étaient visés par les contrats de services de police municipaux de la GRC et de la PPO) représentaient plus de soixante pour cent (35,186) de tous les policiers au Canada. Les 14,460 policiers provinciaux (y compris ceux qui étaient visés par les contrats de la GRC) comptaient pour 26%, les 4,598 agents fédéraux de la GRC, pour 8%, et les 2,530 agents de la GRC chargés des services administratifs et des services relatifs à l'application de la loi, pour 5% (figure 2).

**Figure 1**

### **Population per Police Officer and per Total Police Personnel, Canada, 1962-1991**



**Figure 1**

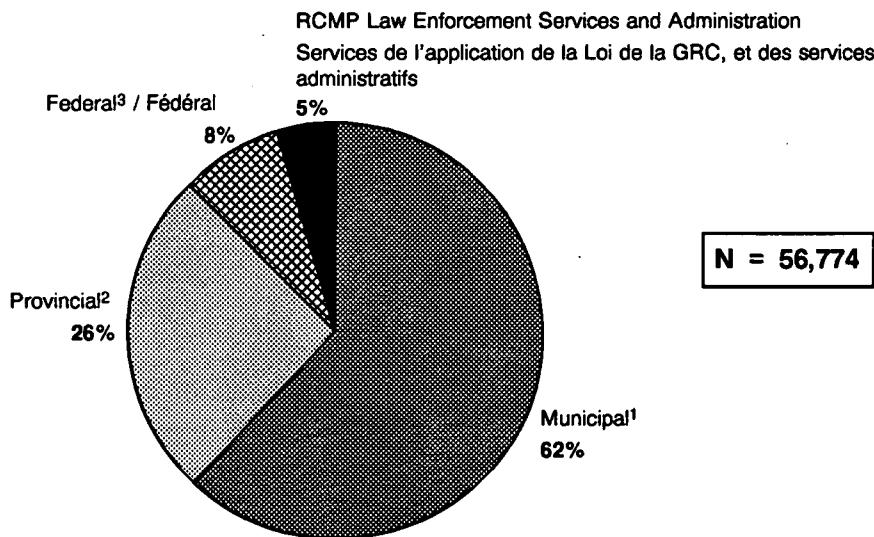
### **Nombre d'habitants par agent de police et total personnel, Canada, 1962-1991**

Figure 2

**Police Officers by Level of Policing, Canada,  
1991**

Figure 2

**Agents de police selon le niveau des services de  
police, Canada, 1991**



<sup>1</sup> Includes RCMP and OPP contracts.

<sup>2</sup> Includes RCMP contracts.

<sup>3</sup> Includes RCMP enforcement of Federal Statutes and Executive Orders.

<sup>1</sup> Comprend les services de police municipaux assurés à contrat par la GRC et la PPO.

<sup>2</sup> Comprend les services policiers assurés à contrat par la GRC dans les provinces.

<sup>3</sup> Comprend la mise en vigueur, par la GRC, de lois et d'ordres exécutifs fédéraux.

### Population Per Police Officer

In 1991, there was one officer for every 476 Canadians. Among the provinces, population-to-police ratios ranged from one police officer for every 467 people in Ontario to one police officer for every 695 people in Prince Edward Island (Table 2). All four Atlantic provinces showed ratios higher than the rest of Canada (Figure 3).

From 1962 to 1976, the number of police officers increased at a faster rate (85%) than the general population (24%), causing the population per officer ratio to decrease from 711 to 477. However, for the past 15 years the growth in the number of police officers kept pace with the population (16%), resulting in the current ratio of 476 (Table 1).

### Criminal Code Offences Per Police Officer

The ratio of Criminal Code offences per police officer is an indication of police workload. Between 1962 and 1991 (Table 1), the number of police officers more than doubled, while the number of Criminal Code offences was over five times greater. This has resulted in the ratio of offences per officer rising from 20 to 51 (Figure 4), indicating that increasingly police have had to deal with a heavier workload (more cases).

### Nombre d'habitants par agent de police

En 1991, on comptait un agent de police pour 476 Canadiens. À l'échelle provinciale, le rapport entre le nombre d'agents de police et d'habitants variait d'un agent pour 467 personnes en Ontario à un agent pour 695 personnes à l'Île-du-Prince-Édouard (tableau 2). Les quatre provinces de l'Atlantique ont des rapports plus élevés que ceux du reste du Canada (figure 3).

De 1962 à 1976, le nombre d'agents de police s'est accru à un taux plus rapide (85%) que celui de l'ensemble de la population (24%), ce qui a entraîné une diminution du nombre d'habitants par agent, qui est passé de 711 à 477. Toutefois, au cours des 15 dernières années, l'effectif policier s'est accru au même rythme que la population (16%), ce qui a donné le rapport actuel de 476 (tableau 1).

### Infractions au Code criminel par agent de police

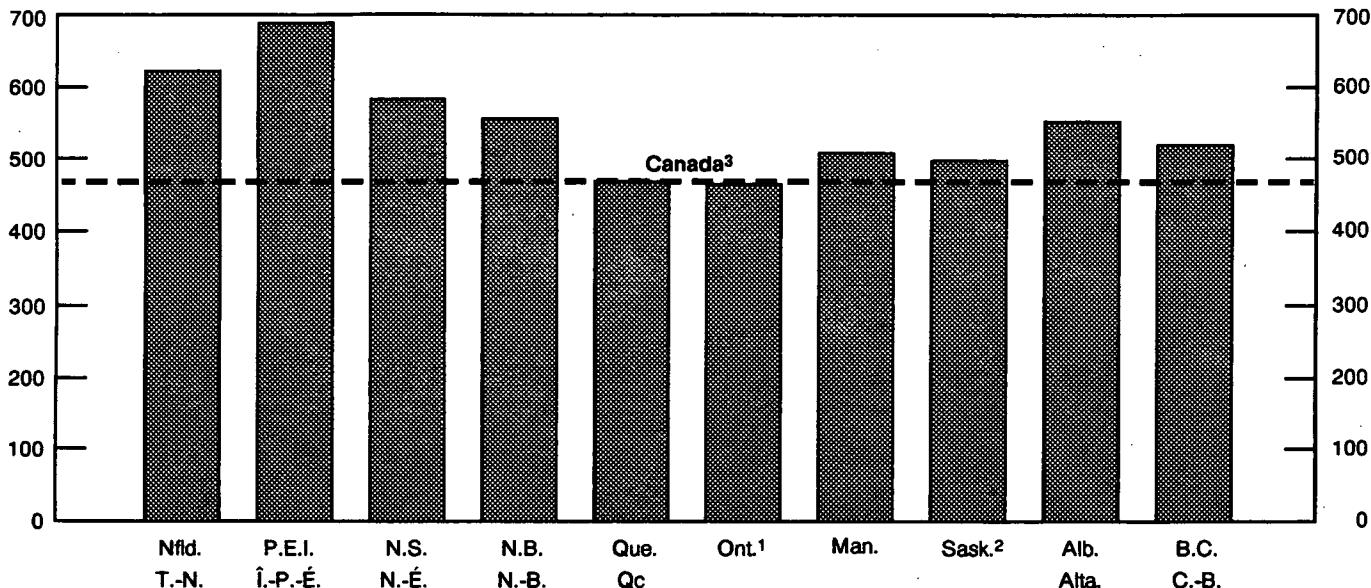
Le nombre d'infractions au Code criminel par agent de police est un indicateur de la charge de travail des policiers. Entre 1962 et 1991, (tableau 1), le nombre d'agents de police a plus que doublé, tandis que le nombre d'infractions a plus que quintuplé. Ainsi, durant cette période, le nombre d'infractions par agent est passé de 20 à 51 (figure 4), ce qui montre que de plus en plus, la charge de travail des agents augmente (un plus grand nombre de cas à résoudre).

Figure 3

**Population per Police Officer, by Province,  
1991**

Figure 3

**Nombre d'habitants par agent de police, provinces,  
1991**



<sup>1</sup> Excludes personnel from RCMP Headquarters.

<sup>2</sup> Excludes personnel from RCMP Training Academy.

<sup>3</sup> Canada total includes the Yukon and Northwest Territories

<sup>1</sup> Exclut la division "DG" de la GRC.

<sup>2</sup> Exclut la division école d'entraînement de la GRC.

<sup>3</sup> Le total pour le Canada inclus le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Figure 4

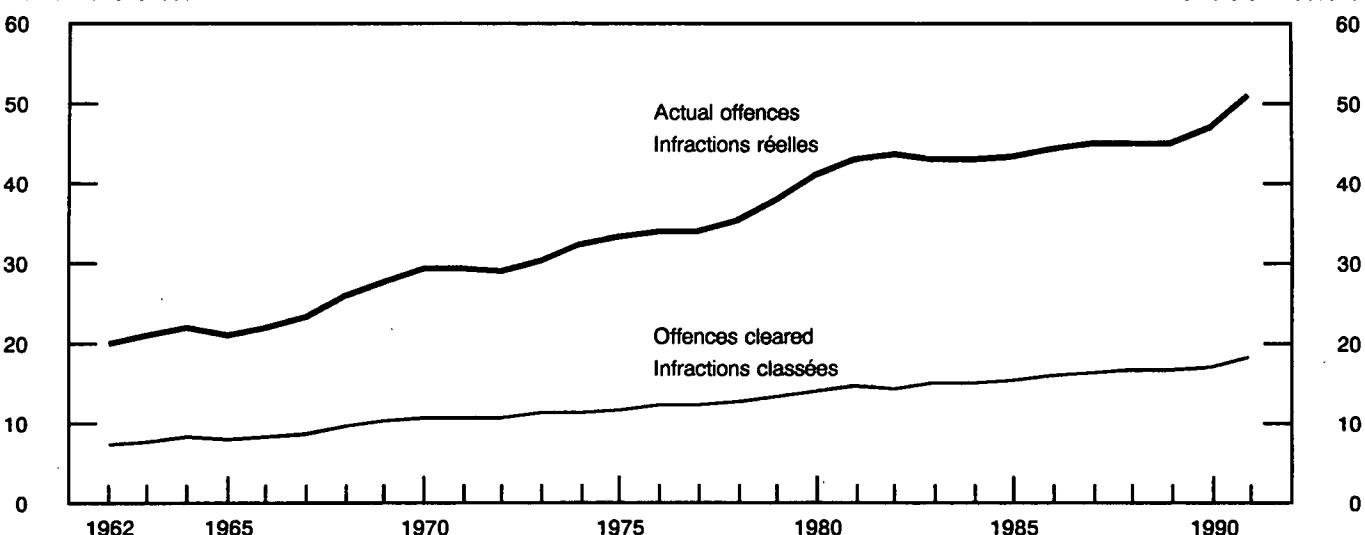
**Criminal Code Actual Offences and Offences Cleared per Police Officer, Canada, 1962-1991**

Figure 4

**Infractions réelles au Code criminel et affaires classées par agent de police, Canada, 1962-1991**

Number of offences

Nombre d'infractions



Along with the higher ratio of offences per officer there has been an increased clearance<sup>2</sup> ratio. The overall clearance of Criminal Code offences has been consistent over the past 30 years, 37% in 1962 and 35% in 1991. However, in 1962 the ratio of offences cleared per officer was 7.2; by 1991 this ratio had increased to 18. In conjunction with increased crime rates, this higher clearance ratio per officer would seem to indicate a heavier workload which police officers have been dealing with more effectively.

### Police Personnel by Category

In 1991, police officers accounted for approximately three-quarters of total personnel. The remaining personnel consisted of civilians in clerical support (12%), communications/dispatch (5%), and other civilians (6%).

During the past thirty years there has been increased use of civilians in police forces across Canada. Since 1962 civilian personnel have increasingly assumed duties (such as communications and records), which were previously performed by police officers. In 1962, there were 4.6 police officers for every civilian employee. By 1982, this ratio had dropped to 2.9, and has remained relatively constant for the past decade (3.0 in 1991).

### Police Personnel by Gender

Females represented 21% of the total personnel in 1991. They comprised 7% of police officers and 64% of other personnel.

The proportion of female police officers has increased over the last 20 years. After remaining constant during the 1960's at less than 1% of total police officers, the proportion of female officers has risen to 2% in 1980, 4% in 1985 and 7% in 1991.

Compared to male police officers, females tend to be concentrated at the lower ranks: 95% of females held the rank of constable, 5% non-commissioned officers (between the rank of constable and lieutenant), and one-quarter of one percent of females had achieved officer status. This compares to 68%, 27%, and 5% respectively for males.

The representation of females in other personnel positions is significant. Since 1962 females have consistently comprised approximately sixty percent of all civilian and other personnel positions.

<sup>2</sup> In order to clear an incident it must either be "cleared by charge" or "cleared by other means". To clear an incident "by other means" indicates that not only is the perpetrator known, but there is sufficient evidence to lay an information (charge), however, for various reasons, the information is not laid. Examples of reasons for not laying a charge include age of the offender, death of an accused or complainant, or the use of police discretion.

Tout comme le nombre d'infractions par agent, le nombre d'affaires classées<sup>2</sup> par agent a aussi augmenté. La proportion globale d'affaires résolues relativement à une infraction au Code criminel est demeurée stable au cours des 30 dernières années (37% en 1962 et 35% en 1991). Toutefois, le nombre de cas résolus par agent, qui était de 7.2 en 1962, a augmenté pour atteindre 18 en 1991. Compte tenu de la hausse du taux de criminalité, cette proportion plus élevée d'affaires résolues par agent de police semble indiquer que les agents traitent un plus grand nombre de cas avec plus d'efficacité.

### Effectif policier selon la catégorie

En 1991, les policiers formaient environ les trois quarts de l'effectif total. Le reste du personnel comprenait les employés civils chargés du soutien de bureau (12%), ceux qui étaient responsables des communications et de la répartition (5%), et les autres employés civils (6%).

Au cours des trente dernières années, on a noté une tendance marquée vers l'affectation d'un nombre croissant d'employés civils dans les services de police au Canada. Depuis 1962, ces employés assument de plus en plus des fonctions auparavant réservées aux agents de police (communications et dossiers, par exemple). En 1962, il y avait 4.6 agents de police pour un employé civil. En 1982, ce rapport est tombé à 2.9 et est demeuré relativement stable depuis (3.0 en 1991).

### Personnel policier selon le sexe

En 1991, les femmes constituaient 21% de l'ensemble de l'effectif. Elles représentaient 7% des policiers et 64% des autres membres du personnel.

Le nombre de policiers du sexe féminin s'est accru au cours des vingt dernières années. Après être demeurée stable durant les années 60 (moins de 1% de tous les agents de police), leur proportion a augmenté pour s'établir à 2% en 1980, à 4% en 1985 et à 7% en 1991.

Comparativement à leurs homologues masculins, les policiers de sexe féminin occupaient généralement des postes subalternes: 95% des femmes détenaient le grade d'agent, 5% avaient le grade de sous-officier (entre le grade d'agent et celui de lieutenant) et la moitié de 1%, le grade d'officier. Les proportions correspondantes pour les hommes s'établissaient à 68%, 27% et 5% respectivement.

La proportion de femmes parmi les autres membres du personnel est importante. Depuis 1962, les femmes ont immanquablement occupé environ soixante pour cent des postes tenus par l'ensemble des employés civils et des autres membres du personnel.

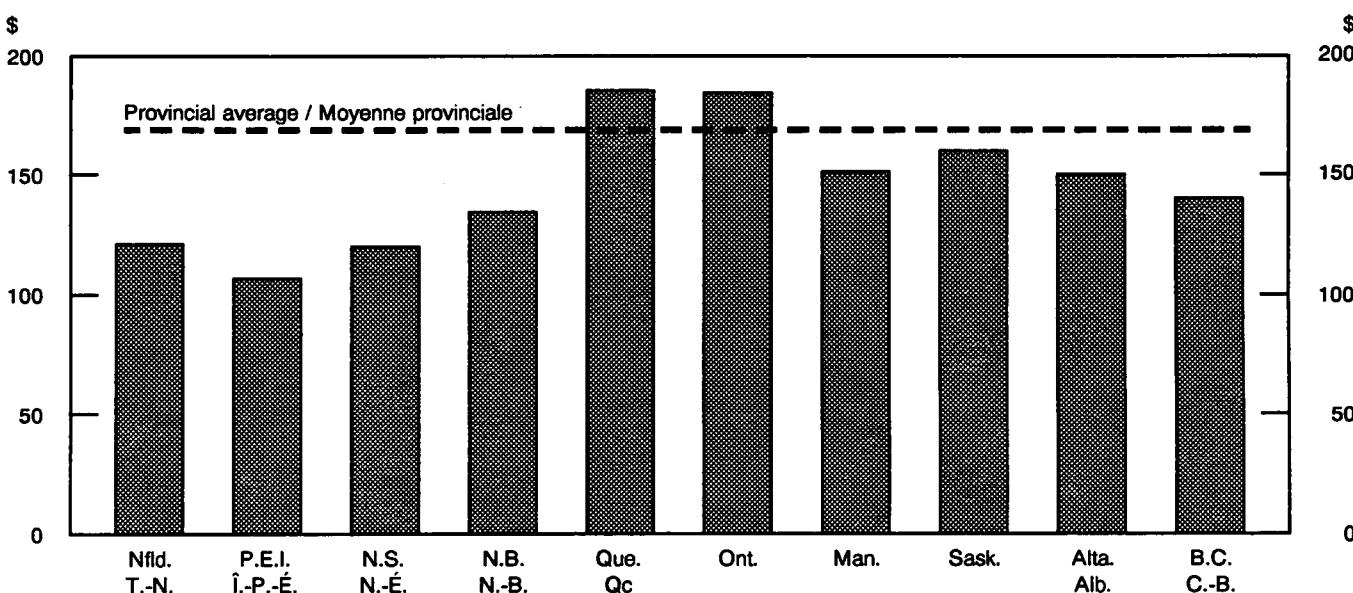
<sup>2</sup> Pour qu'une affaire soit considérée classée, elle doit être "classée par suite d'une inculpation" ou "classée pour d'autres raisons". Dans le cas d'une affaire classée "pour d'autres raisons", l'identité de l'auteur de l'infraction est connue et de plus, il existe suffisamment de preuves pour déposer une dénonciation (inculpation), mais la dénonciation n'est pas déposée pour diverses raisons telles que l'âge du contrevenant, le décès de l'accusé ou du plaignant ou le recours au pouvoir discrétionnaire de la police.

## Policing Expenditures – 1991

The expenditures included in this report represent gross operating expenditures and include costs that are paid for out of police department budgets: revenues and recoveries are not included. Also excluded are capital expenditures with the exception of motor vehicle purchases. Due to the variances in the types of expenditures for which police departments are responsible, the figures provided may not always represent the complete cost of policing for a particular force (See Methodology – Coverage).

Figure 5

### Per Capita Cost of Municipal and Provincial Policing Expenditures<sup>1</sup>, Canada and the Provinces, 1991



<sup>1</sup> Includes total cost of RCMP municipal and provincial policing contracts.

Total operating expenditures on policing in 1991 were approximately 5.3 billion, an increase of almost 1% over 1990. This translates into a per capita cost of \$196, down from \$197 in 1990 (Table 1). Of the total policing expenditures, 82% went towards salaries, wages and benefits. This trend is consistent over time. The average salary of a first class constable in 1991 was \$43,432.<sup>3</sup>

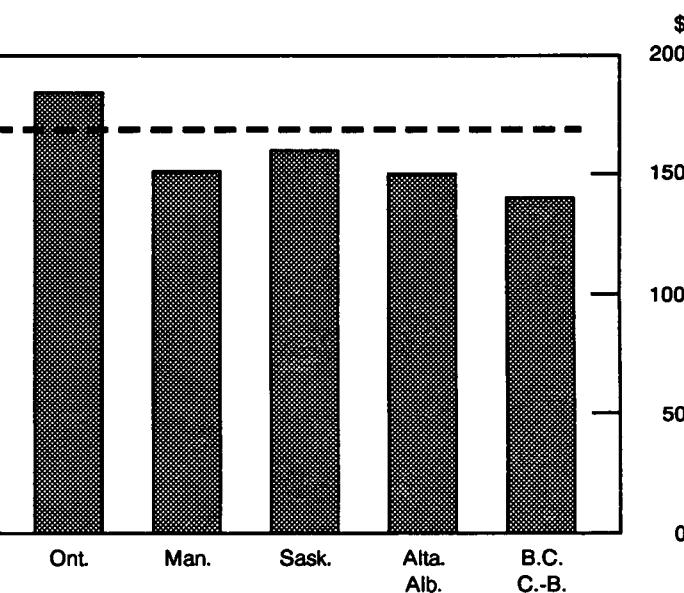
<sup>3</sup> The 1991 salary figure represents only first class police constables in Canada and no other police rank.

## Dépenses au chapitre des services de police, 1991

Les dépenses dont il est question dans le présent rapport représentent les dépenses d'exploitation brutes et comprennent les frais acquittés à même les fonds prévus au budget des services de police. Les recettes et les recouvrements ne sont pas inclus, pas plus que les dépenses en immobilisations, sauf celles qui ont été engagées pour l'achat de véhicules automobiles. En raison des écarts entre les types de dépenses des services policiers, les chiffres fournis ne correspondent peut-être pas toujours au coût complet des services de police pour un corps policier particulier (voir "Méthodologie – Couverture").

Figure 5

### Coût par habitant des services de police municipaux et provinciaux des dépenses totales au chapitre des services de police<sup>1</sup>, Canada et provinces, 1991



<sup>1</sup> Comprend les coûts totaux des contrats des services de police municipaux et provinciaux assurés par la GRC.

En 1991, les dépenses d'exploitation au titre des services de police totalisaient environ \$5.3 milliards. Ces dépenses représentent un coût de \$196 par habitant, en baisse par rapport à \$197 en 1990 (tableau 1). Les traitements, salaires et avantages sociaux représentaient 82% de l'ensemble des dépenses au titre des services de police. Cette tendance s'est maintenue au fil des ans. En 1991, le traitement moyen d'un agent de première classe s'établissait à \$43,432.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Ce traitement de 1991 s'applique uniquement aux agents de police de première classe au Canada et non aux policiers d'un autre grade.

The average per capita cost of municipal and provincial policing in the provinces during 1991 was \$169; ranging from \$185 in Quebec and \$184 in Ontario, to \$107 in Prince Edward Island (Figure 5 and Table 3). Since expenditure data have been collected, this pattern for average per capita costs has been consistent.

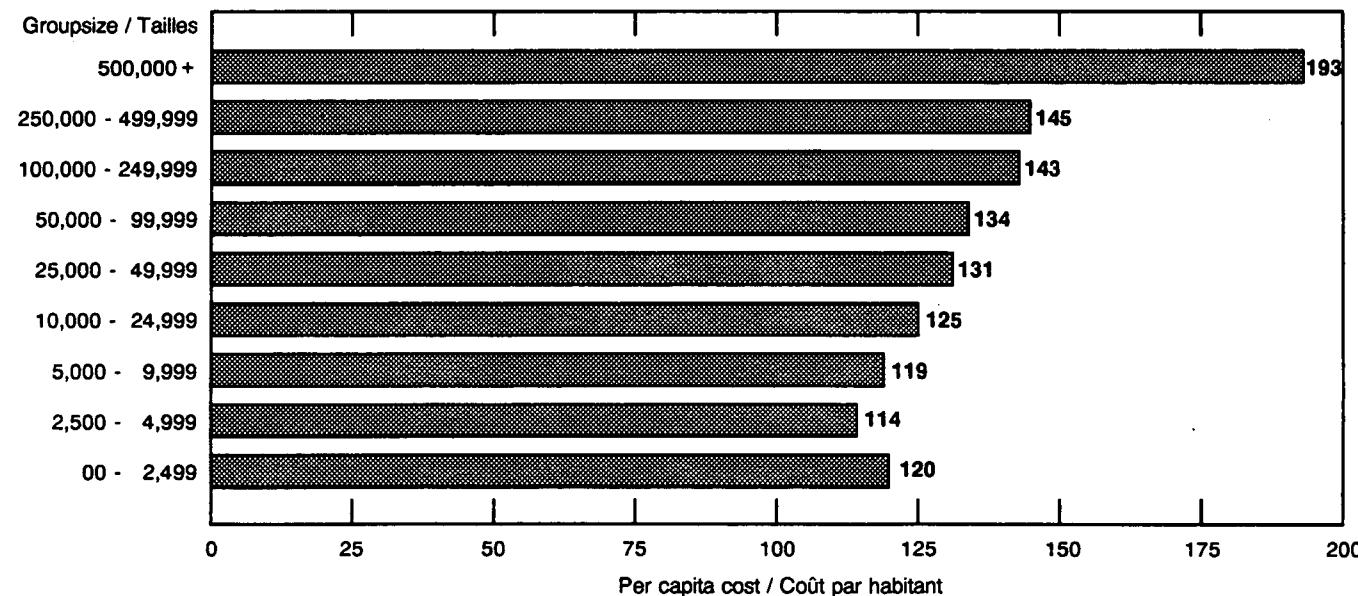
When looking at the 1991 expenditures of independent municipal police departments (which account for 52% of the policing dollar and 56% of all police officers in Canada) there is some relationship between size of force and per capita cost. When the smallest group size was excluded (accounting for a total of 45 forces and 122 police officers), the per capita cost of policing decreases with the smaller population policed (Figure 6).

### Municipal Policing Expenditures

In 1991, a total of 588 municipalities either contracted for or maintained their own municipal police force. There were no municipal police forces in Newfoundland or the two Territories. Total expenditures on municipal policing reached slightly more than \$3 billion (56% of all policing expenditures in Canada) in 1991 (Table 4 and Figure 7).

Figure 6

### Per Capita Cost of Policing, Independent Municipal Police Departments<sup>1</sup>, Canada, 1991



<sup>1</sup> Excludes Q.P.F., O.P.P., and R.C.M.P.

Le coût moyen par habitant des services de police municipaux et provinciaux dans les provinces s'établissait à \$169 en 1991; il variait de \$185 au Québec et de \$184 en Ontario à \$107 à l'Île-du-Prince-Édouard (figure 5 et tableau 3). Depuis que des renseignements sur les dépenses sont recueillis, la tendance qui se dégage des données sur le coût moyen par habitant n'a pas varié.

En 1991, les services de police municipaux indépendants, qui regroupent 52% de l'ensemble des agents de police au Canada, ont engagé des dépenses représentant 56% des sommes versées au titre des services policiers. Un examen de ces dépenses révèle l'existence d'un lien entre la taille du corps policier et le coût par habitant. Lorsque l'on élimine le groupe représentant les plus petites municipalités (ces dernières comptant 45 corps policiers et 122 agents de police au total), on constate que le coût par habitant des services de police décroît avec la taille de la population (figure 6).

### Dépenses relatives aux services de police municipaux

En 1991, 588 municipalités ont conclu des contrats de services policiers ou ont assuré leurs propres services de police municipaux. Il n'y avait aucun service de police municipal à Terre-Neuve et dans les deux territoires. La même année, les dépenses totales des services de police municipaux ont atteint un peu plus de \$3 milliards, ce qui correspond à 56% des dépenses globales au titre des services de police au Canada (tableau 4 et figure 7).

Figure 6

### Coût par habitant des services de policiers municipaux Indépendant<sup>1</sup>, Canada, 1991

<sup>1</sup> À l'exception de la SQ, de la PPO, et de la GRC.

Independent municipal police forces numbered 397 in total and deployed 32,005 officers, representing over 90% of municipal police officers in Canada and 92% of the total municipal policing budget. For the remainder, the RCMP employed 3,181 officers under contract in 191 municipalities in all provinces except Newfoundland, Quebec and Ontario. In Ontario, 13 municipalities contracted with the Ontario Provincial Police (OPP) for a total of 215 officers to provide municipal policing services.

The RCMP municipal policing contracts operate on a cost-sharing basis between the federal government and the municipality. In the 1991-92 fiscal year, policing contracts in municipalities under 15,000 population were cost-shared 70% by the municipality and 30% by the federal government. Contracts in municipalities of 15,000 population and over were cost-shared at a ratio of 90% municipal and 10% federal.

The majority of RCMP contracts were in municipalities with populations less than 15,000. For example, contract forces accounted for nearly one-third of all municipal police forces, they policed only 12% of the total municipal population and accounted for less than 8% of total municipal policing expenditures (Table 4).

### Provincial Policing Expenditures

Expenditures on provincial policing services totalled \$1.5 billion in 1991-92 (Table 5). Almost 14,500 officers provided provincial policing services in 1991, distributed as follows: RCMP (5,246 officers), Sûreté du Québec (4,431), Ontario Provincial Police (4,415), and the Royal Newfoundland Constabulary (368).

The RCMP provide provincial policing services under contract to eight provinces and two territories accounting for one-third of the total provincial policing expenditures. Ontario and Quebec each operate their own provincial police force. In Newfoundland, the Royal Newfoundland Constabulary shares provincial policing responsibilities with the RCMP. Combined, these forces expend the remaining two-thirds of the provincial policing dollar.

### Federal Policing Expenditures

The RCMP has responsibility for the enforcement of Federal Statutes and Executive Orders in all provinces and territories and for providing protective services, airport policing and aboriginal policing. In 1991/92, the RCMP expended \$504 million on federal policing services and deployed 4,598 police officers.

Les 397 corps de police municipaux indépendants (autres que ceux des municipalités où les services sont assurés à contrat) comptaient 32,005 agents, ce qui représente plus de 90% des agents de police municipaux au Canada; les dépenses à ce titre comptaient pour 92% du budget total prévu pour les services de police municipaux. Quant au reste, la GRC a employé 3,181 agents en vertu de contrats avec 191 municipalités de toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, le Québec et l'Ontario. En Ontario, 13 municipalités ont conclu avec la Police provinciale de l'Ontario (PPO) des contrats de services de police municipaux, lesquels représentent un total de 215 agents.

Les contrats de services de police municipaux de la GRC sont des ententes de partage des coûts entre l'administration fédérale et la municipalité. En 1991-1992, en ce qui concerne les contrats conclus avec les municipalités de moins de 15,000 habitants, la municipalité a assumé 70% des coûts et l'administration fédérale, 30%. Pour ce qui est des contrats conclus avec les municipalités de 15,000 habitants et plus, la municipalité a assumé 90% des coûts et l'administration fédérale, 10%.

La majorité des contrats de la GRC ont été conclus avec des municipalités de moins de 15,000 habitants. Par exemple, l'effectif de la GRC assurant des services de police municipaux en vertu de contrats formait près du tiers de l'ensemble des corps policiers municipaux, mais ne fournissait des services qu'à 12% de la population totale des municipalités, et représentaient moins de 8% des dépenses totales au chapitre des services de police municipaux (tableau 4).

### Dépenses relatives aux services de police provinciaux

En 1991-1992, les dépenses totales au chapitre des services de police provinciaux se sont élevées à \$1.5 milliard (tableau 5). Ces services ont été assurés en 1991 par près de 14,500 agents répartis de la façon suivante: la GRC (5,246), la Sûreté du Québec (4,431), la Police provinciale de l'Ontario (4,415) et la Royal Newfoundland Constabulary (368).

La GRC fournit, aux termes de contrats, des services de police à huit provinces et aux deux territoires, et ces services comptent pour le tiers des dépenses totales engagées pour assurer des services de police provinciaux. L'Ontario et le Québec ont leur propre service de police provincial. À Terre-Neuve, la Royal Newfoundland Constabulary partage avec la GRC la prestation des services de police provinciaux. Ensemble, ces corps de police représentent les deux autres tiers des dépenses totales au titre des services de police provinciaux.

### Services de police fédéraux

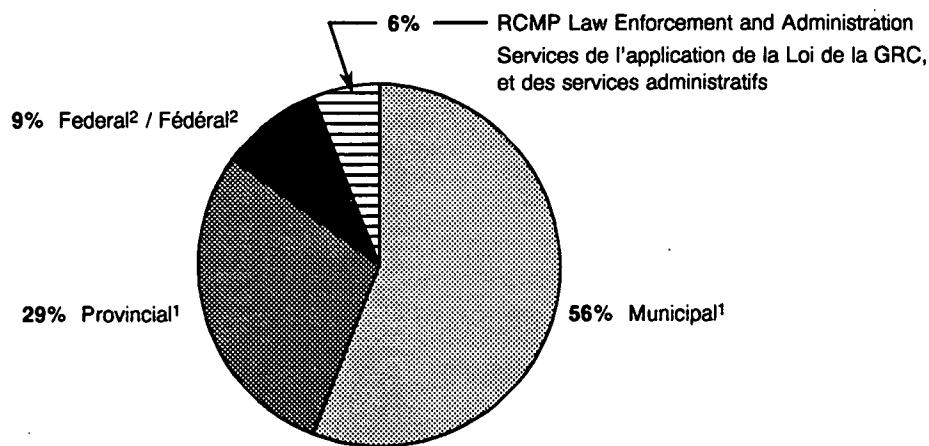
La GRC est chargée de l'application des lois et des ordres exécutifs fédéraux dans l'ensemble des provinces et territoires ainsi que de la prestation de services de protection, de services de sécurité dans les aéroports et de services de police auprès des autochtones. En 1991-1992, la GRC a engagé des dépenses de \$504 millions au chapitre des services de police fédéraux et a employé 4,598 agents de police.

Figure 7

**Police Expenditures in Canada, by Level of Policing, Canada, 1991**

Figure 7

**Dépenses au chapitre des services de police au Canada selon le niveau des services de police, Canada, 1991**



<sup>1</sup> Includes total cost of RCMP municipal and provincial policing contracts.

<sup>2</sup> Includes RCMP enforcement of Federal Statutes and Executive Orders.

<sup>1</sup> Comprend les coûts totaux des contrats des services de police municipaux et provinciaux assurés par la GRC.

<sup>2</sup> Comprend la mise en vigueur, par la GRC, de lois et d'ordres exécutifs fédéraux.

**Cost of Policing, 1986-1991**

From 1986 to 1991, expenditures on police services increased by 40%, from \$3.8 billion to \$5.3 billion. This represents a real increase of 14% in policing costs, after adjusting for price increases of 26% as measured by the Consumer Price Index.

**Coûts des services de police, 1986-1991**

De 1986 à 1991, les dépenses au chapitre des services de police ont augmenté de 40%, passant de \$3.8 milliards à \$5.3 milliards. Après ajustement en fonction de l'augmentation des prix de 26%, conformément à l'indice des prix à la consommation, cela représente une hausse réelle de 14% des coûts des services de police.

**Methodology – Coverage**

This report is based upon data collected through the "Police Administration Statistics Annual Survey" conducted by the Canadian Centre for Justice Statistics. This survey is the primary mechanism for the collection of national statistics from municipal, provincial and federal police forces. The data used in the report reflect actual personnel counts and final year-end expenditure totals. More information than is presented in this report is collected and can be made available for special reports or individual requests.

**Méthodologie – Couverture**

Le présent rapport est fondé sur les données recueillies dans le cadre de l'enquête annuelle de la statistique de l'administration de la police, qui est réalisée par le Centre canadien de la statistique juridique. Cette enquête est le principal outil de collecte de renseignements auprès de tous les corps de police municipaux, provinciaux et fédéraux à l'échelle nationale. Les données contenues dans le rapport rendent compte de l'effectif réel et des dépenses totales finales de fin d'année. D'autres renseignements ne figurant pas dans le rapport sont disponibles et peuvent être fournis pour l'établissement de rapports spéciaux ou en réponse à des demandes individuelles.

The survey was revised in 1986 to collect police department expenditures as well as more detailed information on police personnel and functions. As both the old and revised surveys were run simultaneously in 1986, it was possible to examine the effects of the revised survey. An analysis of the data

L'enquête a été révisée en 1986 en vue de recueillir des données sur les dépenses relatives aux services de police ainsi que des renseignements plus détaillés sur l'effectif policier et le fonctionnement des services de police. Comme l'ancienne enquête et la nouvelle ont été menées simultanément en 1986, on a pu examiner les effets du passage de

revealed that there were some minor differences in the distribution of police personnel between the two surveys. In order to correct these methodological differences, the data presented in Table 1 prior to 1986 have been adjusted at the national level.

Data on police personnel refer to the "actual" strength count of personnel. "Actual" strength means the number of permanent full-time as well as permanent part-time employees who were on the personnel roster as of September 30 of each year.

Population figures appearing in this report are based upon those reported by provincial "focal points", in addition to population policed estimates as agreed to by the jurisdictions. Population data are regularly updated and, as such, rates published in the report may differ slightly from rates published in other reports.

Police expenditure data represent final figures for the calendar year (January 1 - December 31, 1991) for municipal police forces, and fiscal year (April 1, 1991 - March 31, 1992) for the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) and provincial police forces.

As the provinces are responsible for the delivery of municipal and provincial policing services, RCMP federal policing expenditures are not included in the calculation of provincial per capita costs (Table 3). In provinces having RCMP municipal and/or provincial policing contracts, the federal share of the policing contracts has been included in the per capita cost calculation, in addition to the provincial or municipal share.

A major concern regarding data from this survey pertains to the scope of the expenditure data and precisely what can be considered comparable between forces, the provinces, and the three levels of policing. It is important to note that any comparisons should be done with caution as only those expenditures paid for out of a police department's budget are reflected in this report. As an example, for some forces and not others, accommodation costs, support and maintenance costs or costs associated with by-law enforcement and court security are paid for by the municipality rather than the police department. Similarly, RCMP municipal contract expenditures do not include the cost of municipal employees provided at no charge to the RCMP by the municipality. Accordingly, comparisons between the three levels of policing (federal, provincial, municipal), and direct inter-jurisdictional comparisons are not recommended.

## For Further Information

Inquiries should be addressed to the Canadian Centre for Justice Statistics, Information & Client Services, 19th Floor, R.H. Coats Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Tel: (613)951-9023 or Toll Free 1-800-387-2231 FAX: (613)951-6615.

l'une à l'autre. Une analyse des données a révélé de légères différences entre les deux enquêtes sur le plan de la répartition de l'effectif policier. Pour corriger ces différences méthodologiques, les données antérieures à 1986 qui figurent dans le tableau 1 ont été ajustées au niveau national.

Les données sur l'effectif policier se rapportent à l'effectif "réel", c'est-à-dire au nombre d'employés permanents travaillant à plein temps et à temps partiel qui figurent sur la liste des employés au 30 septembre de chaque année.

Les données sur la population qui sont contenues dans le présent rapport sont fondées sur les chiffres fournis par les "points de contact" provinciaux ainsi que sur les estimations de la population servie par les corps policiers qui sont acceptées par les zones de responsabilité. Les données sur la population sont mises à jour de façon régulière et, de ce fait, les taux publiés dans le rapport peuvent différer légèrement de ceux qui paraissent dans d'autres rapports.

Les données sur les dépenses relatives aux services de police représentent les chiffres définitifs de l'année civile (1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre 1991) dans le cas des services de police municipaux, et ceux de l'année financière (1<sup>er</sup> avril 1991 - 31 mars 1992) dans le cas de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et des services de police municipaux.

Comme les provinces sont chargées de la prestation des services de police municipaux et provinciaux, les dépenses au titre des services de police fédéraux assurés par la GRC ne sont pas incluses dans le calcul des coûts provinciaux par habitant (tableau 3). Dans les provinces ayant conclu des contrats de services de police municipaux et (ou) provinciaux avec la GRC, la part fédérale des contrats a été comprise dans le calcul du coût par habitant en plus de la part provinciale ou municipale.

Une des principales préoccupations concernant les données de cette enquête a trait à la nature des renseignements sur les dépenses et aux éléments précis qui peuvent être comparés entre les services policiers, les provinces et les trois niveaux de services de police. Il importe de signaler que toute comparaison doit être faite avec prudence, car seules les données sur les frais acquittés à même les fonds prévus au budget des corps policiers figurent dans le présent rapport. Par exemple, dans certains corps policiers et non dans d'autres, il arrive parfois que les frais de logement, frais de maintien et soutien, ou les coûts liés à l'application des règlements municipaux et aux services de sécurité dans les tribunaux soient assumés par la municipalité plutôt que par le corps policier. De même, les dépenses au chapitre des services de police municipaux assurés à contrat par la GRC ne comprennent pas les coûts liés aux employés municipaux que les municipalités fournissent sans frais à la GRC. Par conséquent, il est préférable de ne pas comparer les trois niveaux de services de police (fédéral, provincial et municipal) ni de faire des comparaisons directes entre les zones de responsabilité.

## Renseignements supplémentaires

Toute demande de renseignements devrait être adressée à la Sous-section de l'information et des services à la clientèle, du Centre canadien de la statistique juridique, 19<sup>e</sup> étage, immeuble R.-H. Coats, Parc Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone: (613) 951-9023 ou 1-800-387-2231 (sans frais); télécopieur: (613) 951-6615.

**Table 1**  
**Trends in Police Personnel<sup>1</sup> and Expenditures,  
Canada, 1962-1991**

**Tableau 1**  
**Tendances au chapitre du personnel policier<sup>1</sup> et  
dépenses policières, Canada, 1962-1991**

Year	Popula-tion <sup>2</sup>	Police Officers	Other Personnel	Total Personnel	Total Expenditures	Actual Criminal Code Offences <sup>3</sup>	Population per Police Officer	Offences Per Officer	Police: Civilian Ratio	Per Capita Cost		
Année	Popula-tion <sup>2</sup>	Agents de police	Autre personnel	Total Personnel	dépenses totales	Infractions réelles au Code criminel <sup>3</sup>	Nombre d'habitants par agent de police	Code criminel par agent de police	police pour employé civil	Coût par habitant		
000's						\$000's						\$
1962	18,583.0	26,129	5,699	31,828	...	514,986	711.2	19.7	4.58	...		
1963	18,931.0	27,333	5,935	33,268	...	572,105	692.6	20.9	4.61	...		
1964	19,291.0	28,823	6,655	35,478	...	626,038	669.3	21.7	4.33	...		
1965	19,644.0	30,146	7,133	37,279	...	628,418	651.6	20.8	4.23	...		
1966	20,014.9	32,086	7,583	39,669	...	702,809	623.8	21.9	4.23	...		
1967	20,378.0	33,792	8,018	41,810	...	784,568	603.0	23.2	4.21	...		
1968	20,701.0	34,887	8,351	43,238	...	887,530	593.4	25.7	4.18	...		
1969	21,001.0	36,342	8,963	45,305	...	994,790	577.9	27.4	4.05	...		
1970	21,297.0	37,949	9,936	47,885	...	1,110,066	561.2	29.3	3.82	...		
1971	21,568.3	40,148	10,597	50,745	...	1,166,458	537.2	29.1	3.79	...		
1972	21,801.3	41,214	11,762	52,976	...	1,189,805	529.0	28.9	3.50	...		
1973	22,043.0	43,142	12,297	55,439	...	1,298,551	510.9	30.1	3.51	...		
1974	22,363.8	45,276	12,085	57,361	...	1,456,885	493.9	32.2	3.75	...		
1975	22,697.1	47,713	13,794	61,507	...	1,585,805	475.7	33.2	3.48	...		
1976	22,992.6	48,213	14,377	62,590	...	1,637,704	476.9	34.0	3.35	...		
1977	23,272.8	48,764	15,231	63,995	...	1,654,020	477.3	33.9	3.20	...		
1978	23,517.0	48,705	15,749	64,454	...	1,714,297	482.8	35.2	3.09	...		
1979	23,747.3	48,990	15,001	63,991	...	1,855,271	484.7	37.9	3.27	...		
1980	24,042.5	49,841	16,410	66,251	...	2,045,399	482.4	41.0	3.04	...		
1981	24,341.7	50,563	16,999	67,562	...	2,168,201	481.4	42.9	2.97	...		
1982	24,583.1	50,539	17,738	68,277	...	2,203,668	486.4	43.6	2.85	...		
1983	24,787.2	50,081	17,342	67,423	...	2,148,633	494.9	42.9	2.89	...		
1984	24,978.2	50,010	17,503	67,513	...	2,147,697	499.5	42.9	2.86	...		
1985	25,165.4	50,351	17,702	68,053	3,542,240	2,174,175	499.8	43.2	2.84	141		
1986	25,353.0	51,425	17,855	69,280	3,772,217	2,277,749	493.0	44.3	2.88	149		
1987	25,617.3	52,510	19,140	71,650	4,027,809	2,352,403	487.9	44.8	2.74	157		
1988	25,909.2	53,312	18,985	72,297	4,389,414	2,392,419	486.0	44.9	2.81	169		
1989	26,240.3	54,233	19,099	73,332	4,684,760	2,431,428	483.8	44.8	2.84	179		
1990	26,602.6	56,034	19,330	75,364	5,248,530	2,635,610	474.8	47.0	2.90	197		
1991	27,000.4	56,774	18,997	75,771	5,293,408	2,888,274	475.6	50.9	2.98	196		

<sup>1</sup> A new survey was implemented in 1986. To maintain historical continuity, figures previous to 1986 have been adjusted. – Un nouveau questionnaire a été mis en place en 1986. Pour maintenir une continuité historique, les chiffres d'avant 1986 ont été ajustées.

<sup>2</sup> Population figures are as of June 1, 1991, Demography Division, Statistics Canada. – Les effectifs de la population sont au 1er juin, 1991, Division de la démographie, Statistique Canada.

– 1962-1987: Final intercensal estimates. – Estimations intercensitaires définitives.  
– 1988-1989: Final postcensal estimates. – Estimations postcensitaires définitives.  
– 1990: Updated postcensal estimates. – Estimations postcensitaires mises à jour.  
– 1991: Preliminary postcensal estimates. – Estimations postcensitaires provisoires.

<sup>3</sup> Source: Uniform Crime Reporting Program, Canadian Centre for Justice Statistics. – Programme de la déclaration uniforme de la criminalité, Centre canadien de la statistique juridique.

... Figures not appropriate or not applicable. – N'ayant pas lieu de figurer.

**Table 2**  
**Police Officers<sup>1</sup>, by Level of Policing, 1991**

**Tableau 2**  
**Agents de police<sup>1</sup> selon les niveaux des forces de l'ordre, 1991**

Province/ Territory	Population <sup>2</sup>	Independ- ent Municipal	Independ- ent Provincial	RCMP/GRC			Total Police	Pop- ulation Per Police Officer
		Municipal indé- pendant	Provincial indé- pendant	Munic- ipal	Provin- cial <sup>3</sup>	Federal		
Province/ Territoire						Total	Total agents	Popu- lation par agents de police
000's								
Nfld. – T.-N. <sup>5</sup>	573.5	...	368	...	423	89	37	549
P.E.I. – I.-P.-É.	130.7	64	...	13	83	17	11	124
N.S. – N.-É.	900.6	754	...	61	531	144	52	788
N.B. – N.-B.	726.6	670	...	80	426	82	40	628
Que. – Qué. <sup>6</sup>	6,845.7	9,025	4,431	...	...	996	123	1,119
Ont. <sup>7</sup>	9,914.2	14,920	4,415	...	...	1,770	105	1,875
Man.	1,083.2	1,245	...	165	544	192	47	948
Sask.	984.0	888	...	213	711	152	52	1,128
Alta. – Alb.	2,522.3	2,549	...	598	912	383	84	1,977
B.C. – C.-B.	3,218.5	1,910	...	2,051	1,328	738	122	4,239
Yukon	26.9	...	...	...	86	20	11	117
N.W.T. – T.N.-O.	54.8	...	...	...	202	15	21	238
RCMP 'HQ' and Training Academy – Les Divisions 'DG' et École de la GRC	...	...	...	...	...	...	1,825	1,825
Canada	27,000.4	32,005	9,214	3,181	5,246	4,598	2,530	15,555
								56,774
								476

<sup>1</sup> Represents ACTUAL police officer strength as of September 30, 1991. – Il s'agit des effectifs policiers RÉELS au 30 septembre 1991.

<sup>2</sup> Updated postcensal estimates, Demography Division, Statistics Canada. – Estimations postcensitaires mises à jour, Division de la démographie, Statistique Canada.

<sup>3</sup> Provincial RCMP police officer totals will not match the RCMP provincial contract strengths which may include special constables and civilians. – Le total des agents de police provinciaux ne correspondra pas aux effectifs des contrats provinciaux de la GRC, celui-ci pouvant inclure des agents spéciaux et des civils.

<sup>4</sup> Includes Canadian Police Services and Departmental and Divisional Administration. – Comprend la prestation de services de police au Canada et l'administration des départements et des divisions.

<sup>5</sup> The Royal Newfoundland Constabulary shares provincial policing duties with the RCMP. – La Royal Newfoundland Constabulary partage avec la GRC la prestation des services de police provinciaux à Terre-Neuve.

<sup>6</sup> The Quebec Provincial Police provides all provincial policing services in Quebec. – La Sûreté du Québec assure tous les services de police provinciaux au Québec.

<sup>7</sup> Excludes personnel from RCMP 'HQ'. The Ontario Provincial Police provide all provincial policing services in Ontario and deploy 215 officers under contract to 13 municipalities that are included under 'Independent' municipal. – Exclut le personnel de la DG de la GRC. La Police Provinciale de l'Ontario assure tous les services de police provinciaux en Ontario et utilise 215 agents à contrat dans 13 municipalités ayant des services policiers 'indépendant'.

... Figures not appropriate or not applicable. – N'ayant pas lieu de figurer.

**Table 3**  
**Total Expenditures on Policing, 1991**

**Tableau 3**  
**Dépenses totales consacrées aux services de police,  
1991**

Province/ Territory	Municipal and Provincial Policing							
	Services de police municipaux et provinciaux				Per Capita Cost	RCMP Federal Policing	Other RCMP Expen- ditures	Total Expen- ditures
Province/ Territoire	Population <sup>1</sup>	Municipal <sup>2</sup>	Provincial <sup>3</sup>	Total				
	000	\$000's	\$000's	\$000's	\$	\$000's	\$000's	\$000's
Nfld. – T.-N. <sup>5</sup>	573.5	---	69,608	69,608	121	9,337	6,103	85,048
P.E.I. – I.-P.-É.	130.7	5,184	8,824	14,008	107	1,476	1,929	17,413
N.S. – N.-É.	900.6	55,614	52,523	108,137	120	14,143	9,377	131,657
N.B. – N.-B.	726.0	54,233	43,278	97,511	134	8,043	8,364	113,918
Que. – Qué.	6,845.7	758,829	507,908	1,266,737	185	99,051	19,136	1,384,924
Ont. <sup>6</sup>	8,914.2	1,375,126	444,723	1,819,849	184	163,487	25,252	2,008,568
Man.	1,093.2	104,067	60,939	165,006	151	16,203	11,266	192,475
Sask. <sup>7</sup>	994.0	83,587	75,209	158,796	160	13,409	10,888	183,093
Alta. – Alb.	2,522.3	270,006	107,231	377,237	150	32,688	18,279	428,204
B.C. – C.-B.	3,218.5	303,416	147,514	450,930	140	66,569	32,162	549,661
Yukon	26.9	...	12,994	12,994	483	1,711	2,808	17,513
N.W.T. – T.N.-O.	54.8	...	33,903	33,903	619	1,580	4,502	39,985
RCMP 'HQ' and Training Academy – Les Divisions 'DG' et École de la GRC	...	...	...	...	...	76,396	64,553	140,949
<b>Canada</b>	<b>27,000.4</b>	<b>3,010,062</b>	<b>1,564,654</b>	<b>4,574,716</b>	<b>169</b>	<b>504,073</b>	<b>214,619</b>	<b>5,293,408</b>

<sup>1</sup> Updated postcensal estimates. Demography Division, Statistics Canada. – Estimations postcensitaires révisées, Division de la démographie, Statistique Canada.

<sup>2</sup> Includes total cost of RCMP municipal policing contracts. See Table 4 for details of municipal policing. – Comprend les coûts totaux des contrats de services de police municipaux assurés par la GRC. Voir le tableau 4 pour obtenir des renseignements détaillés sur les services de police municipaux.

<sup>3</sup> Includes total cost of RCMP provincial policing contracts. See table 5 for details of provincial policing. – Comprend les coûts totaux des contrats de services de police provinciaux assurés par la GRC. Voir le tableau 5 pour obtenir des renseignements détaillés sur les services de police provinciaux.

<sup>4</sup> Provincial level totals include Divisional Administration that are not included in policing contracts. Law Enforcement Services and Departmental Administration are included under RCMP Headquarters. – Au niveau provincial, comprend les frais d'administration de la Division qui ne sont pas inclus dans les contrats de services de police. Les services de l'Application de la Loi et les Départements d'Administration sont inclus sous la rubrique Direction Générale de la GRC.

<sup>5</sup> Provincial policing figures include both the Royal Newfoundland Constabulary and the RCMP. – Les chiffres des services de police provinciaux portent sur la Royal Newfoundland Constabulary et sur la GRC.

<sup>6</sup> Excludes RCMP "HQ". – Exclut la Division "DG" de la GRC.

<sup>7</sup> Excludes RCMP Training Academy. – Exclut l'école de la GRC.

— Figures not appropriate or not applicable. – N'ayant pas lieu de figurer.

Note: Totals may not add up due to rounding.

Note: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**Table 4**  
**Municipal Policing Expenditures, 1991**

**Tableau 4**  
**Dépenses totales consacrées aux services policiers  
municipaux, 1991**

Province/ Territory	Independent municipal department				RCMP municipal contract forces <sup>1</sup>				Total Municipal Expenditures	
	Services policier municipaux indépendant				Services de police municipaux assurés à contrat par la GRC <sup>1</sup>					
	No. of forces	Popula- tion policed <sup>2</sup>	Total Expen- ditures	No. of forces	Popula- tion policed <sup>2</sup>	Municipal Share	Federal Share			
Province/ territoire	Nbre. de services de police	Popula- tion surveillée <sup>2</sup>	Total des dépenses	Nbre. de services de police	Popula- tion surveillé <sup>2</sup>	Part des municipali- tés	Part du fédérale	Total	Total des dépenses des services municipaux	
\$000's										
Nfld. – T.-N.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
P.E.I. – I.-P.-E.	5	29,200	4,162	4	11,300	715	307	1,022	5,184	
N.S. – N.-E.	26	339,500	50,906	10	36,100	3,296	1,412	4,708	55,614	
N.B. – N.-B.	25	306,700	48,185	12	54,700	4,482	1,566	6,048	54,233	
Que. – Qué.	159	5,065,500	758,829	—	—	—	—	—	758,829	
Ont. <sup>3</sup>	131	8,036,300	1,375,126	—	—	—	—	—	1,375,126	
Man.	10	681,200	90,680	24	107,000	9,371	4,016	13,387	104,067	
Sask.	19	474,500	67,931	37	148,000	11,954	3,702	15,656	83,587	
Alta. – Alb.	10	1,463,000	225,082	61	492,900	34,760	10,164	44,924	270,006	
B.C. – C.-B.	12	943,700	152,224	43	1,569,300	136,073	15,119	151,192	303,416	
Yukon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
N.W.T. – T.N.-O.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Canada</b>	<b>397</b>	<b>17,339,600</b>	<b>2,773,125</b>	<b>191</b>	<b>2,419,300</b>	<b>200,651</b>	<b>36,286</b>	<b>236,937</b>	<b>3,010,062</b>	

<sup>1</sup> Under the current cost-sharing agreement, in 1991/92 costs were shared 70% municipal and 30% federal for municipalities under 15,000 population. For municipalities of 15,000 population and over, costs were shared 90% municipal and 10% federal. Contract costs do not include municipal employees provided at no cost to the RCMP by the municipality.

<sup>1</sup> En 1991-92, aux termes de l'entente actuelle de partage des coûts, les coûts ont été assumés à 70% par les municipalités et 30% fédéral dans le cas des municipalités de moins de 15,000 habitants. Pour les municipalités de 15,000 habitants ou plus, le partage des coûts s'est fait de la façon suivante: 90% par les municipalités par le fédéral. Les coûts de contrats ne comprennent pas les employés municipaux que la municipalité fournit sans frais à la GRC.

<sup>2</sup> Population figures represent 1991 municipal populations as verified by each province.

<sup>2</sup> Il s'agit des chiffres de population pour les municipalités en 1991 qui ont été fournis par chaque province.

<sup>3</sup> Expenditures for OPP municipal contracts are included under "Independent" municipal police departments.

<sup>3</sup> Les dépenses au chapitre des contrats municipaux de la PPO sont incluses dans "Services policiers municipaux indépendants".

— figures not appropriate or not applicable - n'ayant pas lieu de figurer.

Note: Totals may not add up due to rounding.

Note: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**Table 5**  
**Expenditures<sup>1</sup> on Provincial Policing, 1991**

Province/ Territory	Independent provincial police forces	RCMP provincial contract forces			Total provincial expenditures	No. of police <sup>2</sup>	Cost per Officer
		Services de police provinciaux assurés à contrat par la GRC					
Province/ territoire	Services de police provinciaux indépendants	Provincial share (70%)	Federal share (30%)	Total	Total des dépenses provinciaux	Nombre d'agents de Police <sup>2</sup>	Coût par agent de police
		Part de la province (70%)	Part du fédérale (30%)				
	\$000's	\$000's	\$000's	\$000's	\$000's	\$	
Nfld. – T.-N. <sup>3</sup>	21,442	33,716	14,450	48,186	69,608	791	88,000
P.E.I. – Î.-P.-E.	—	6,177	2,647	8,824	8,824	83	106,313
N.S. – N.E.	—	36,766	15,757	52,523	52,523	531	98,913
N.B. – N.-B.	—	30,295	12,983	43,278	43,278	426	101,592
Que – Qué <sup>4</sup>	507,908	—	—	—	507,908	4,431	114,626
Ont. <sup>5</sup>	444,723	—	—	—	444,723	4,415	100,730
Man.	—	42,657	18,282	60,939	60,939	544	112,020
Sask.	—	52,646	22,563	75,209	75,209	711	105,779
Alta. – Alb.	—	75,062	32,169	107,231	107,231	912	117,578
B.C. – C.-B.	—	103,260	44,254	147,514	147,514	1,328	111,080
Yukon	—	9,210	3,784	12,994	12,994	86	151,093
N.W.T. – T.N.-O.	—	23,732	10,171	33,903	33,903	202	167,837
<b>Canada</b>	<b>974,073</b>	<b>413,521</b>	<b>177,060</b>	<b>590,581</b>	<b>1,564,654</b>	<b>14,460</b>	<b>108,206</b>

<sup>1</sup> Any comparisons across provinces should be done with caution, since only those expenditures paid out of a police department's budget are reflected in this table.

<sup>1</sup> Les comparaisons entre les provinces doivent être fait avec caution parce que ce sont seulement les dépenses qui sont payées du budget d'un corps policier qui sont reflétées dans ce tableau.

<sup>2</sup> Represents ACTUAL police personnel strength as of September 30, 1991.

<sup>2</sup> Il s'agit des effectifs personnels policiers REELS au 30 septembre 1991.

<sup>3</sup> The Royal Newfoundland Constabulary shares provincial policing in Newfoundland with the RCMP. The Constabulary polices approximately 36% of the population and the RCMP the remaining 64%.

<sup>3</sup> A Terre-Neuve, les services de police provinciaux sont assurés par la Royal Newfoundland Constabulary et par la GRC. La Constabulary dessert environ 36% de la population et la GRC, 64%.

<sup>4</sup> The Quebec Provincial Police provide all provincial policing in the province.

<sup>4</sup> La Sûreté du Québec assure tous les services de police provinciaux dans la province.

<sup>5</sup> The Ontario Provincial Police provide all provincial policing in the province.

<sup>5</sup> La police provinciale de l'Ontario assure tous les services de police provinciaux dans la province.

— Figures not appropriate or not applicable.

— N'ayant pas lieu de figurer.

Note: Totals may not add up due to rounding.

Nota: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

#### Note of Appreciation

Canada owes the success of its statistical system to a long-standing cooperation involving Statistics Canada, the citizens of Canada, its businesses and governments. Accurate and timely statistical information could not be produced without their continued cooperation and goodwill.

The paper used in this publication meets the minimum requirements of American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48 – 1984.



#### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actualisées.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" – "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 – 1984.



STATISTICS CANADA LIBRARY  
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA



1010116385